

En bref,

LE PACTE

NORMAND

D'INVESTISSEMENT DANS LES

COMPÉTENCES

2019-2022



RÉGION
NORMANDIE



INVESTIR
DANS VOS
COMPÉTENCES



PRÉFET
DE LA RÉGION
NORMANDIE

> Une opportunité pour la Normandie

Pour la Région Normandie, l'emploi et la formation sont une priorité.

Sur le volet de l'emploi, la Région agit tout particulièrement en accompagnant les entreprises. Ainsi, l'Agence de développement spécialement créée a accordé depuis 2016 des subventions ou prêts à près de **850 entreprises**, pour un montant de quelque 61 millions d'euros. Dans le même temps, 500 entreprises et quelque **15 000 emplois ont été sauvés** grâce au dispositif d'aide ARME. Ces résultats permettent à la Région Normandie d'afficher des résultats au-dessus des moyennes nationales. En effet, entre 2017 et 2018, les créations d'entreprises ont augmenté de 21,4% en Normandie, contre 17,1% au niveau national et les défaillances d'entreprises ont diminué de 4,3% dans notre Région alors qu'elles ont augmenté d'1,7% en France. Enfin, en 2019, les projets de recrutement dans les entreprises normandes sont en augmentation de 21% contre 14,8% dans le reste du pays.

Pour accompagner ces projets, notre politique s'est notamment traduite par la mise en place d'une **nouvelle offre de formation**, établie à partir des besoins identifiés tout au long d'un processus de concertation conduit dès 2017 auprès des forces vives de l'économie régionale. Ce travail a permis une évolution de la carte des formations initiales, un renouvellement de l'offre de formations à destination des demandeurs d'emploi, ainsi que des mesures en faveur de l'orientation de tous les publics. Pour renforcer le lien avec les territoires, la Région et l'Etat ont également structuré une animation territoriale emploi-formation permettant d'adapter en permanence les réponses apportées aux entreprises et aux demandeurs d'emploi.

Le Pacte normand d'investissement dans les compétences, par les ambitions qu'il porte et les moyens dont il est doté, s'inscrit dans la continuité de ce travail. Impliquant tous les acteurs de la formation et de l'emploi, il est une opportunité de poursuivre et d'amplifier l'existant et d'expérimenter de nouvelles approches. Il contribuera à **la montée en compétence des Normands** par des achats de formation supplémentaires, et à la transformation durable de notre système de formation continue.

Pour ce faire, le Pacte prévoit que la Région puisse mobiliser **337 millions d'euros au titre du Plan national d'Investissement dans les Compétences** entre 2019 et 2022. Ajoutés au budget régional annuel de 127 millions d'euros, ce sont **au total 843,8 millions mis en œuvre par la Région Normandie** sur 4 ans **pour proposer 128 000 places de formation**, contribuer à la montée en qualification des Normands et répondre aux besoins de recrutement sur les territoires.

HERVÉ MORIN
Président de la Région
Normandie



› En Normandie, un véritable enjeu de qualification

Représentant 5% de la population française (7^{ème} région Française) et dotée d'un tissu économique agro-industriel affirmé (23 % des salariés normands travaillent dans le secteur de l'industrie), la Normandie se caractérise par :

- un faible niveau de qualification de la population active,
- un nombre de jeunes diplômés insuffisant,
- un taux de chômage plus élevé que la moyenne nationale (5^{ème} région de France).

Cette situation conduit la Région à donner un nouvel élan à sa politique de formation professionnelle et d'emploi.

QUELQUES CHIFFRES CLÉS

(Extraits du diagnostic réalisé par le CARIF-OREF de Normandie)

› Une répartition inégale de la population sur le territoire normand

Près de 70% des Normands, soit plus de 2 330 000 personnes vivent dans un pôle urbain. Ces pôles urbains concentrent 80% de l'emploi salarié de la région.

Le reste de la population normande se répartit pour 15% dans des espaces ruraux et 10% dans des espaces périurbains qui dépendent des pôles à vocation métropolitaine.

› Un taux de chômage de 9% au deuxième trimestre 2018

Soit un peu plus élevé que le niveau national (8.7%)

› 179 300 demandeurs d'emploi normands inscrits à Pôle Emploi (fin septembre 2018), public cible du PIC

› Un taux de personnes en situation d'illettrisme en Normandie supérieur à la moyenne nationale

Soit 8% contre 7% (données 2011).

La part des jeunes en situation d'illettrisme (Journées Défenses Citoyennes 2015) atteint 4.1% en Normandie contre 3.6% au national.

› Une part importante de demandeurs d'emploi faiblement ou peu qualifiés

73% des demandeurs d'emploi public cible ont un niveau de formation initiale CAP/BEP

› Un nombre de diplômés du supérieur largement en dessous de la moyenne nationale

22% (contre 28.5% au niveau national)

› Un nombre de personnes en recherche d'emploi de 50 ans et plus supérieur à la moyenne nationale

29% des demandeurs d'emploi du public cible du PIC

› Le pacte Normand

Signé le 21 mars 2019 par Hervé MORIN, Président de la Région Normandie, Fabienne BUCCIO, Préfète de la région, et Jean-Marie MARX, Haut-Commissaire aux Compétences et à l'Inclusion par l'Emploi, Le Pacte normand a été élaboré en étroite collaboration avec les acteurs régionaux de l'emploi et de la formation.

Le PACTE a pour ambition l'édification d'une « société de compétences » et cherche l'adéquation permanente entre les compétences disponibles et les besoins de l'économie.

Il définit un cap de transformation, feuille de route stratégique pour les quatre années à venir sur le champ de la formation des personnes en recherche d'emploi. Ce cap est décliné en une trentaine d'actions.

Sur la base des constats issus du diagnostic et de la concertation avec l'ensemble des acteurs de l'emploi et de la formation, le Pacte fixe comme **objectif prioritaire la montée en compétences des normands en recherche d'emploi, en lien avec les besoins de l'économie du territoire.**

Une attention particulière est portée sur les publics les plus éloignés de l'emploi, cible prioritaire du Plan d'Investissement dans les Compétences (Les demandeurs d'emploi de niveau IV et infra, les seniors, les jeunes, les parents isolés, ...) avec une idée forte : assurer aux personnes en recherche d'emploi un parcours d'insertion professionnelle fluide et sans rupture.

Pour répondre à cet objectif prioritaire, 6 enjeux sont identifiés :



ENJEU 1

Analyser en continu les besoins de l'économie pour faire évoluer l'offre de formation



ENJEU 4

Adapter l'offre de formation pour que les bénéficiaires du PIC acquièrent un socle de compétences



ENJEU 2

Proposer une offre de formation qualifiante adaptée et impliquant les entreprises



ENJEU 5

Proposer des parcours intégrés et sans rupture adaptés aux publics cible du PIC



ENJEU 3

Repérer et amener les publics à la formation en proposant de nouvelles approches

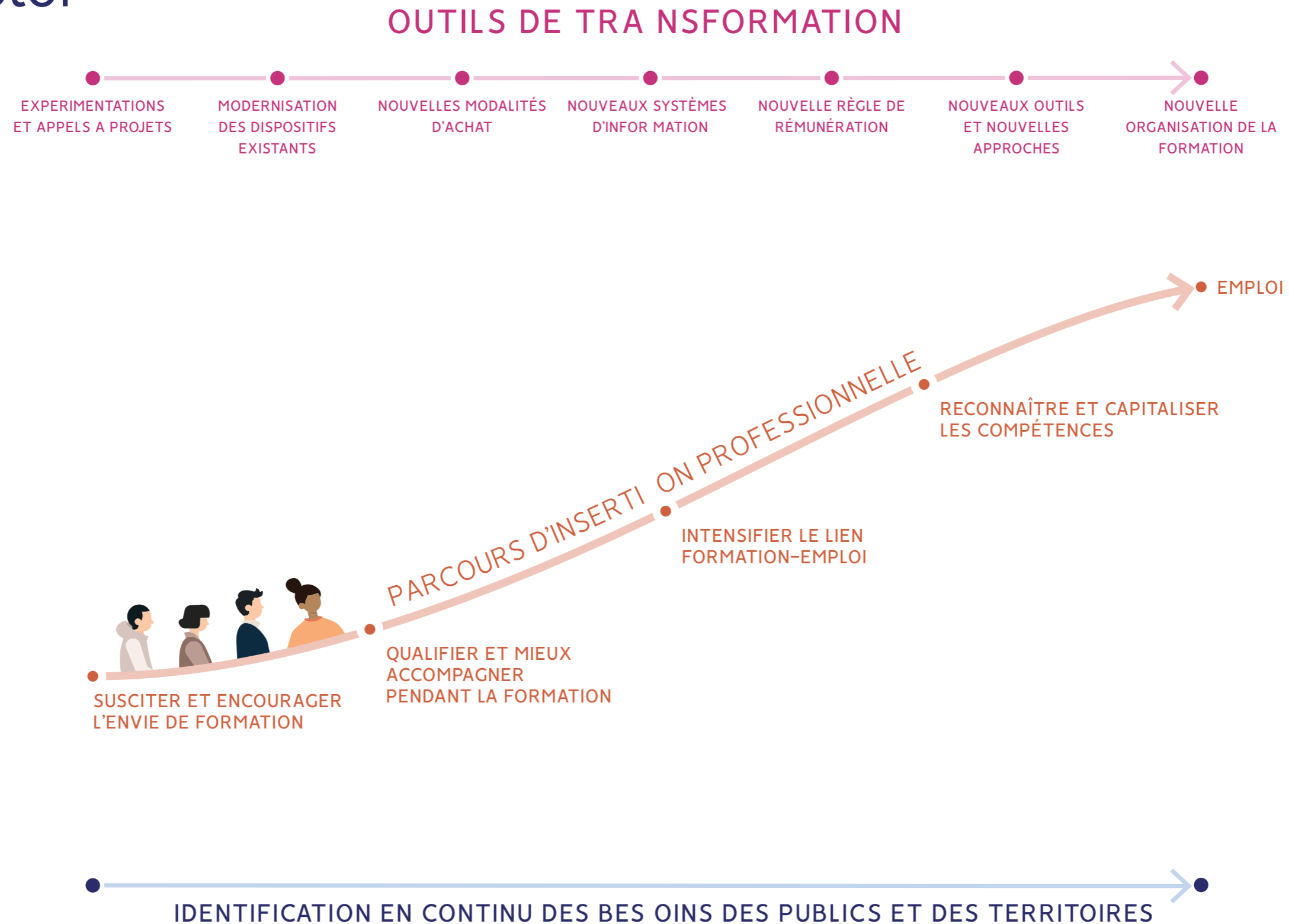


ENJEU 6

Moderniser les contenus et les modes de mises en œuvre de la formation et de l'accompagnement pendant les parcours

Pour chacun de ces enjeux, la Région et ses partenaires s'engagent à faire « mieux et autrement », en s'appuyant à la fois sur les dispositifs existants mais aussi en encourageant et en accompagnant un certain nombre d'expérimentations. Le présent document présente une synthèse des travaux qui seront engagés tout au long de la période.

> Pacte normand : une ambition pour la formation et l'emploi



MIEUX IDENTIFIER LES BESOINS EMPLOI-FORMATION DES PUBLICS ET DES TERRITOIRES

POURQUOI ?

Dans une logique d'anticipation et d'accompagnement des mutations économiques, l'analyse des besoins d'emploi et de formation doit pouvoir s'appuyer sur une connaissance affinée des compétences attendues par les entreprises et de celles détenues, ou à acquérir par les personnes en recherche d'emploi. Ces données sont à partager entre l'ensemble des acteurs intervenant dans le champ de l'emploi et de la formation.

COMMENT ?

- En structurant un dialogue régulier au niveau régional
- En développant des outils communs et partagés par l'ensemble des acteurs
- En communiquant sur les données emploi-formation

LE PACTE EN ACTION

ANIMATION TERRITORIALE

Une animation territoriale emploi-formation renforcée permettant :

- la remontée des informations relevant d'un niveau local,
- le partage de données entre acteurs de l'emploi-formation sur les territoires,
- une mise à jour en temps réel des données emploi-formation des territoires.

DATA EMPLOI

Un outil Open Data partagé entre acteurs du monde économique et acteurs de l'emploi formation pour :

- identifier de manière prospective les évolutions de l'emploi et les compétences nécessaires à l'échelle des territoires,
- permettre une adaptation continue de l'offre de formation,
- favoriser la modularisation et le déploiement des blocs de compétences nécessaires.

RELATIONS AVEC LES BRANCHES PROFESSIONNELLES

Une nouvelle modalité de conventionnement avec les branches professionnelles articulée autour de l'orientation professionnelle tout au long de la vie et de l'évolution de l'offre de formation professionnelle, permettant de :

- partager les besoins en compétences identifiés par les branches professionnelles,
- programmer des actions de connaissance des métiers et de formation au regard des besoins identifiés,
- alimenter l'Open Data.

SUSCITER ET ENCOURAGER L'ENVIE DE SE FORMER

POURQUOI ?

Dans un contexte où l'activité économique normande est en recherche de main d'œuvre importante et continue, les actions de formations ne trouvent pas toujours leur public. D'un côté, certaines personnes en recherche d'emploi privilégient l'emploi souvent précaire à des formations certifiantes et longues. D'un autre côté, les publics les plus en difficulté ont parfois rompu tout lien avec les institutions sociales et/ou le service public de l'emploi et, de ce fait, n'ont pas accès à l'information. Ces situations sont d'autant plus marquantes pour les publics ciblés par le PIC (QPV, séniors, jeunes, ...).

Remobiliser ces publics pour qu'ils puissent s'engager dans un parcours d'insertion durable suppose de développer de nouvelles approches en matière d'information, d'appropriation et d'implication dans la formation.

COMMENT ?

- En mobilisant de nouveaux canaux d'information et de contact avec les publics
- En expérimentant de nouvelles approches privilégiant la démarche d'« aller vers ... »
- En impulsant de nouveaux partenariats territoriaux au service de la mobilisation des publics

LE PACTE EN ACTION

APPEL À PROJET « INITIATIVES TERRITORIALES »

Des expérimentations d'actions innovantes qui visent à :

- faciliter l'accès à la formation en repérant et remobilisant les publics,
- accompagner vers la formation,
- sécuriser le passage entre dispositifs de formation,
- répondre aux problématiques de territoire.

ALLER VERS LE PUBLIC EN SITUATION D'ILLETTRISME

Développement d'un Kit Illettrisme diffusé sur « Parcours métiers » et visant à mieux :

- repérer et diagnostiquer les difficultés liées à l'illettrisme, l'illectronisme ou les troubles « dys ».
- mobiliser et amener les publics vers les formations proposées par la Région.

RÉSEAU DE 1^{ER} NIVEAU D'INFORMATION

Structurer et animer un réseau d'information de proximité, en complémentarité des réseaux classiques (CEP, PLIE, ...) permettant de :

- faciliter le repérage du public cible PIC,
- orienter les publics vers le bon interlocuteur de l'orientation, la formation, l'insertion et l'emploi,
- informer les publics via des outils de communication adaptés,
- être présent au plus près des lieux de vie.

QUALIFIER ET MIEUX ACCOMPAGNER PENDANT LE PARCOURS

POURQUOI ?

Une partie des personnes qui engagent un parcours de formation ne le mène pas à son terme. Ces abandons sont dus à des difficultés d'ordre matériel (dépenses courantes pendant la formation, mobilité, etc.), pédagogique (modalités d'organisation, calendrier et déroulement des formations, etc.), ou personnel (difficultés d'apprentissage, mauvais choix d'orientation, etc.). Par ailleurs, la poursuite d'un parcours d'insertion peut parfois être interrompu lors des phases « intermédiaires » : durée trop longue de ces périodes et prérequis d'entrée dans une nouvelle étape parfois perçus comme « inatteignables » sont les principaux freins rencontrés par les personnes.

Favoriser les parcours sans rupture implique donc de prendre en compte les réalités vécues par le public en formation pour lever les freins identifiés.

COMMENT ?

- En travaillant sur les conditions matérielles des personnes inscrites en formation
- En expérimentant de nouvelles approches pédagogiques
- En renforçant les passerelles/articulations entre les dispositifs de formation

LE PACTE EN ACTION

INDEMNISATION DES STAGIAIRES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Une évolution du système de rémunération des stagiaires avec :

- un seuil minimal à 652,02€,
- un forfait mobilité répondant mieux aux besoins des personnes.

PARCOURS D'ACCÈS À LA QUALIFICATION

Un nouveau dispositif de construction de projet professionnel constitué d'une offre de formation proposant :

- une analyse de la demande et des besoins en formation,
- l'élaboration d'un parcours individualisé d'accès à la formation et à l'emploi,
- un référent pédagogique unique qui favorise le lien entre les acteurs et les dispositifs,
- une offre de service permettant de mobiliser un travail sur projet, une remise à niveau et une découverte des métiers et des environnements de travail.

Une offre de plateaux techniques mobilisable pour favoriser la validation de projet par l'immersion.

PROGRAMME QUALIFIANT

Un dispositif qualifiant :

- amplifié et abondé de nouvelles commandes,
- avec une offre plus modularisée.

INTENSIFIER LE LIEN FORMATION-EMPLOI

POURQUOI ?

A l'issue d'une formation, le retour à l'emploi est plus efficace quand les entreprises sont impliquées, surtout lorsqu'elles interviennent dans l'ensemble du processus : définition des besoins, identification des compétences attendues, articulation des temps de formation et des temps de pratique en entreprise et reconnaissance des compétences acquises.

Dans une économie en pleine mutation, l'offre de formation doit être définie en fonction des besoins des entreprises et accessible aux demandeurs d'emploi du territoire. Elle doit s'appuyer sur de nouvelles approches pédagogiques qui doivent faire des périodes en entreprise un tremplin vers l'emploi.

COMMENT ?

- En faisant évoluer les contenus et les modalités des périodes en entreprise inscrites dans un parcours de formation
- En intensifiant la relation entre les organismes de formation et le monde économique
- En favorisant le rapprochement entre les publics et les entreprises du territoire

LE PACTE EN ACTION

APPEL À PROJETS « INNOVATION ET QUALIFICATION »

Des actions de formation complémentaires au programme Qualif' régional visant :

- la formation des publics spécifiques,
- des métiers nouveaux,
- l'expérimentation de modalités pédagogiques adaptées aux publics visés (Faire pour apprendre, Digitalisation et formation à distance...)

DES PROJETS EN LIEN AVEC L'INTERIM

Un partenariat Travail Temporaire – Région appuyé sur une convention avec Prism'Emploi et amplifié pour :

- identifier et partager les besoins en compétences de l'intérim,
- répondre à ces besoins et correspondre aux modalités de recrutement de certains secteurs d'activité,
- renforcer les liens entre offre de formation régionale et les entreprises de travail temporaire,
- offrir des perspectives d'insertion professionnelle dès l'entrée en formation via la mise en œuvre de formations préalables à l'embauche.

FORMATION PRÉALABLE À L'EMPLOI

Une simplification du recours aux dispositifs de formation préalable à l'emploi via :

- une expérimentation Région-Pôle-Emploi sur certains territoires pour un affichage unique de mesures préalables à l'emploi.

Une évolution du dispositif « une Formation, un Emploi » qui passe par :

- l'évolution des seuils d'intervention dès 140 heures de formation,
- l'intégration des modalités de l'AFEST (Action de Formation en Situation de Travail).

POURQUOI ?

Certains employeurs ne trouvent pas les compétences dont ils ont besoin. Par ailleurs, les personnes en recherche d'emploi sont souvent dotées de compétences et de savoir-faire qu'elles peinent à s'approprier ou à faire reconnaître. Ce constat est d'autant plus vrai pour les métiers nouveaux et/ou en pleine mutation.

Sur chaque territoire, le PACTE doit permettre d'approfondir l'interconnaissance entre les entreprises, les organismes et les personnes en recherche d'emploi favorisant la reconnaissance et la mobilisation des compétences et des savoir-faire.

COMMENT ?

- En accompagnant la reconnaissance des compétences acquises par les publics
- En rendant visible ces compétences
- En favorisant le recrutement « par la compétence »

LE PACTE EN ACTION

PARCOURS-MÉTIER

Une base de données compétences qui permet de :

- valoriser et rendre visible les compétences des personnes auprès des opérateurs de la formation et de l'emploi,
- favoriser l'accès à l'emploi en mettant en relation les publics avec les entreprises qui pourront se connecter sur le site et indiquer les compétences qu'elles recherchent.

BADGES NUMÉRIQUES

Elaborer un écosystème régional de badges permettant :

- d'identifier et de reconnaître les compétences non reconnues dans les référentiels et acquises par les personnes tout au long de leur parcours,
- de valoriser ces compétences auprès des entreprises,
- favoriser l'embauche.

VALIDATION DES ACQUIS ET DE L'EXPÉRIENCE

Une reconnaissance et une validation des compétences des publics qui passe par des démarches VAE innovantes :

- des VAE collectives hybrides qui favorisent l'accès à une certification de niveau V ou IV,
- des actions spécifiques en faveur des séniors,
- un accompagnement des entreprises dans une démarche de reconnaissance et d'évolution interne des compétences.

POURQUOI ?

Une partie des crédits du PIC vise une modernisation du système de formation qui nécessite de mener un ensemble d'expérimentations, dont les bonnes pratiques serviront l'évolution des dispositifs et des modes de formation déployés.

A ce titre, l'accompagnement au changement doit être pensé tout au long du PACTE et concerner l'ensemble des acteurs de la formation pour réussir les objectifs d'évolution visés par le cap de transformation du Pacte régional.

Les évolutions attendues entraîneront de fait une mutation du système qui aura un impact sur les modalités d'achat et de financement de la formation, les pratiques pédagogiques ou encore le suivi administratif des personnes en cours et à l'issue de formation. La Région accompagne les organismes de formation dans ces transformations.

COMMENT ?

- En expérimentant de nouvelles pratiques organisationnelles et pédagogiques
- En modernisant les outils et les procédures administratives en adéquation avec cette nouvelle organisation
- En accompagnant les acteurs dans la conduite du changement

LE PACTE EN ACTION

APPEL À PROJET « INNOVATION PÉDAGOGIQUE »

Des expérimentations qui visent à impulser une dynamique de recherche et d'innovations pédagogiques :

- engager et accompagner des démarches expérimentales,
- développer des modalités innovantes et adapter à la formation continue et aux publics visés par le PIC.

ÉVOLUTION DES SYSTÈMES D'INFORMATION DE LA FORMATION

Le système d'information de la Région sera demain en relation avec les systèmes d'information d'autres acteurs de la formation, depuis les organismes de formation jusqu'à Pôle emploi, le Carif-Oref, la Caisse des dépôts et Consignations pour le CPF. Il s'agira de traiter du positionnement à l'orientation en amont de la formation jusqu'au devenir des stagiaires 6 mois après la formation grâce à AGORA.

PROFESSIONNALISATION DES ACTEURS

Mise en œuvre d'un programme de professionnalisation des acteurs de la formation en Normandie afin de :

- accompagner à la modernisation,
- impulser des dynamiques de changement,
- mettre en cohérence les objectifs à atteindre et les moyens d'y arriver.

Pour accompagner les mutations nécessaires, les actions de professionnalisation seront complétées d'un dispositif de type « chèque-conseil » permettant de co-financer l'accompagnement des structures de formation.



RÉGION
NORMANDIE

SITE DE CAEN
ABBAYE AUX DAMES
PLACE REINE MATHILDE
CS50523 – 14035 CAEN CEDEX 1
TÉL : 02 31 06 98 98

SITE DE ROUEN
5 RUE ROBERT SCHUMANN
CS21129 – 76174 ROUEN CEDEX
TÉL : 02 35 52 56 00